

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le treize avril deux mil vingt-trois à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 6 avril 2023 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD David, BUCINA Aurélie, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, FARGES Eliane, GAYAT DE WECKER Louis, HEBRARD Jean Pierre, LAURENDEAU Patrick, MEDYNSKA Jean Louis, MONTESSINOS Rémi, PENAY Florence, POULY Chantale, PREMEL Quentin,

Pouvoirs : ALBISETTI Caroline à MONTESSINOS Rémi
BRESSION Séverine à CHABRIER Michel
CASAS Corinne à FARGES Eliane
FAURE Sandrine à PENAY Florence
GARCIA Christophe à POULY Chantale

Absent : VINCENT David

Secrétaire de séance : Christian DAUZAT

Secrétaire administrative : Catherine BRIFFOND

Monsieur le Maire propose de rajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Construction d'un restaurant scolaire : choix de l'architecte
- Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

Monsieur le Maire, demande d'approuver le procès-verbal du compte rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2023.

Vote : Pour à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

- 1- Taux d'imposition communaux 2023
- 2- Budget commune 2023
- 3- Budget Biens de Sections 2023
- 4- Désignation des membres du Jury d'assises pour l'année 2024
- 5- Demande de subventions pour le projet de "Street Work Out" : à l'ANS et à la Région
- 6- Questions diverses

31- TAUX D'IMPOSITION 2023 :

Il est proposé de ne pas faire évoluer les taux communaux d'imposition en 2023. Toutefois les bases qui servent de calcul ont été réévaluées de 7.10% par l'Etat et le taux de la taxe foncière de RLV va passer de 0 à 2%, ce qui impactera d'autant les contributions des ménages.

- Taxe foncière bâti : 33.31%
- Taxe foncière non bâti : 77.47%
- Taxe habitation : 12.05 %

VOTE : **Pour** à l'unanimité des présents.

BUDGET UNIQUE 2023 : COMMUNE

Le budget proposé pour l'année 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 940 169.41 € pour la section de fonctionnement et 898 350.98 € pour la section investissement.

❖ FONCTIONNEMENT :

→ En dépenses de fonctionnement :

011 Charges à caractère général : elles s'élèvent à 699 709.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

012 : Les charges de personnel : sont proposées à hauteur de 733 372.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

65 : Les autres charges de gestion courante :

Elles s'élèvent à 153 280.00 € dont :

- indemnités des élus : 65 000 €
- contrat d'éducation avec l'OGEC (école Saint Joseph) : 45 300 € (4 trimestres)
- les subventions : 9 000.00 € seront versés au CCAS et au total 18 170.00 € seront versés aux associations :

CCA	4 000.00 €
FJEP	2 900.00 €
USSB	4 000.00 €
GROUPEMENT FORMATEUR LIMAGNE	400.00 €
TENNIS ET LOISIRS	1 000.00 €
SAPEURS POMPIERS Amicale	0.00 €
ASS. JEUNES POMPIERS	210.00 €
CHASSE	400.00 €
CHASSE subvention exceptionnelle –destruction nuisibles-	200.00 €
CHASSE subvention exceptionnelle –Opération implantation du faisan-	200.00 €
PECHE	300.00 €
APEL St Joseph	340.00 €
FCPE Ecole Publique	400.00 €
UNC	260.00 €
PREVENTION ROUTIERE	0.00 €
TWIRLING	820.00 €
BD EN LIMAGNE	1 100.00 €
LES ARCHERS DE LA LIMAGNE	600.00 €
COMICE AGRICOLE	100.00 €
BOXING CLUB	400.00 €
Chambre des métiers et artisanat 63	500.00 €
Femmes élues du 63	40.00 €

Monsieur le Maire précise que le versement à l'OGEC, dans le cadre du contrat d'éducation inclus cette année les frais de transports relatifs aux activités scolaires. Il précise également qu'une subvention de 400 € a été attribuée à la Chambre Départementale des Métiers et de l'Artisanat sur sa demande afin de contribuer à la formation de 4 apprentis résidant à Saint-Beauzire.

VOTE : Pour :15 Contres :3 (R. MONTESSINOS, Q. PREMEL et C. ALBISETTI).
Monsieur MONTESSINOS Rémi précise qu'il vote contre à cause des indemnités des élus.

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

66 : Charges financières : les intérêts s'élèvent à 38 086.47 €.

(Soit 37 852 € d'intérêts des emprunts bancaires et 234.47 € d'intérêts EPF-Smaf).

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

67 : Charges exceptionnelles : 2 000.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

68 : Dotation aux amortissement provisions : 840.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

042 : Opérations d'ordre entre sections : Amortissement : 11 847.16 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

014 : Atténuation de produits : 94 326.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

022 : Dépenses imprévues : 10 000.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

023 : Virement à la section d'investissement : 196 708.78 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

➔ En recettes de fonctionnement :

L'excédent de l'année 2021 a été reporté pour 237 476.03 €.

70 : Les produits des services sont proposés à 127 250.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

73 : Le produit des impôts et taxes s'élève à 852 136.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

74 : Les dotations et participations s'élèvent à 660 942.28 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

75 : Les autres produits de gestion courante : s'élève à 50 001.50 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

76 : Produits financiers : s'élève à 3.60 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

77 : Les produits exceptionnels s'élèvent à 7 360.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

013 : Le chapitre atténuation de charges concerne le remboursement des absences de personnel 5 000.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

❖ INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement sont constituées d'achats d'équipement ou de travaux réalisés sur la commune, et du remboursement du capital des emprunts.

→ **En dépenses non affectées :**

001 : Le solde d'exécution d'investissement reporté de 191 357.91 €.

10 : Dotations, fonds divers et réserves : correspondant au reversement d'un trop perçu de taxes d'aménagement s'élève à 30 900.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

16 : Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 149 080.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

27 : Les créances à l'EPF-SMAF en capital s'élèvent à 15 630.66 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

204 : Les subventions d'équipement versées : 62 447.00 € SIEG, (et 48 386.88 € de reste à réaliser de 2022)

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

020 : Dépenses imprévues : 10 529.00€

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

→ **En recettes non affectées :**

10 : Dotations fonds divers réserves : 341 331.82 €.

- fonds de compensation de la TVA s'élèvent à 35 162.92 €

- taxe d'aménagement s'élève à 60 099.00 €

- Affectation résultat de fonctionnement à 246 069.90 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

024 : Produits de cession : 120 000.00 € (vente de terrain Ages et Vie)

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

040 : opérations d'ordre entre sections s'élèvent à 11 847.16 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

021 : virement de la section de fonctionnement : 196 708.78 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

16 : Emprunts : 60 000.00 € (emprunt d'équilibre)

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

• **OPERATIONS :**

OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES
117-Construction restaurant scolaire Honoraires	102 181.00 €	40 615.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
105-voirie urbaine	46 937.40 €	5 316.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
106-matériel de voirie	3 782.60 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
092 -Bâtiment divers	510.00 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
104 –voirie rurale	24 271.00 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
103 – Eglise	911.00 €	

VOTE : Pour à l'unanimité		
101- Stade -Street Work Out-	47 410.56 €	31 606.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
099-Ecole	15 514.50	44 452.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
091-salle des fêtes	2 390.00 €	298.22 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
098 – Mairie	45 546.60€	16 083.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
101- Espace sportif	14 939.02 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
117 – Tennis	85 625.05 €	25 293.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		

Les « restes à réaliser » pour les opérations au 31 décembre 2022 s'élèvent à :

Dépenses : 135 681.03 €

Recettes : 80 969.04 €

BUDGET UNIQUE 2023 : BIENS DE SECTIONS " EPINET et PUY-CHANY "

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BU 2023	DEPENSES INVESTISSEMENT	BU 2023
Taxes foncières	1 870.00	Immobilisations corporelles	7 717.41
Dotation amortissement	1 022.00		
Virement section investissement	4 625.81		
TOTAL	7 517.81	TOTAL	7 717.41
RECETTES FONCTIONNEMENT	BU 2023	RECETTES INVESTISSEMENT	BU 2023
Résultat reporté	4 267.81	Excédent reporté	2 069.60
Revenus des immeubles	3 250.00	Virement section fonctionnement	4 625.81
		Amortissement	1 022.00
TOTAL	7 517.81	TOTAL	7 717.41

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Jury d'assises 2024 : tirage au sort :

Il est procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale, sont désignés :

- Mme CLEMENT Laurie
- M. BENBOULERBAH Kaled
- M. PEYRIN Patrick
- Mme GAUTHIER Virginie épouse SUC
- Mme BOBAT Nathalie épouse PLANAT
- Mme E SILVA Alexandre

32- 33- Demande de subvention pour le projet de "Street Work Out" à l'ANS et à la Région :

Le montant du projet s'élève à 47 410.56 € TTC soit 37 928 € HT.

Il est proposé de demander une subvention de 50 % du montant HT soit 18 964 € au titre de l'Agence Nationale du Sport et 30 % au titre de la Région soit 11 378 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

34- Construction d'un restaurant scolaire : choix de l'architecte

Après avis de la réunion des commissions scolaire et urbanisme du 4 janvier 2023 ou trois propositions ont été étudiées, Monsieur le Maire propose que soit retenu le Cabinet TRIAGONAL Architectes dont le montant des honoraires s'élève à 97 476.00 € TTC.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Dates à retenir :

- Vendredi 14 avril à 14h30 : Visite du vestiaire Tennis avec le Maire de Gerzat
- Mercredi 19 avril au dimanche 23 avril : Théâtrales organisées par FJEP
- Vendredi 21 avril à 14 H : atelier Bande Dessinée à l'espace culturel
- Lundi 24 avril : Bornage Ages et Vie
- Mardi 25 avril à 17H30 : cérémonie de naturalisation à la Préfecture
- Mardi 25 avril à 17H45 : conférence sur l'eau à Saint-Laure
- Mercredi 26 avril à 8H30 : réunion RLV eau potable (délégation)
- Mercredi 26 avril à 9H00 : réunion RLV assainissement (délégation)
- Jeudi 27 avril à 8H30 : rencontre RLV eau potable
- Jeudi 27 avril : Bornage du Restaurant Scolaire
- Jeudi 27 avril à 18h00 : commission finances à RLV
- Jeudi 27 avril à 18h30 : réunion festival BD au Chabry
- Vendredi 28 avril à 16h00 : Don du Sang
- Samedi 29 avril : critérium de Tir à l'Arc de l'ASSB
- Samedi 6 mai à 20h30 : Concert Festival Graines de Son à la Salle des Fêtes
- Lundi 8 mai à 10h45 : cérémonie au Monument aux Morts
- Mardi 9 mai à 18h00 : Conseil Communautaire à RLV
- Jeudi 11 mai : Commission Sport
- Samedi 13 et dimanche 14 mai : Festival BD
- Samedi 20 et dimanche 21 mai : Fête patronale
- Mardi 23 mai à 18h30 : conférence des Maires
- Jeudi 25 mai à 20h30 : Conseil Municipal
- Samedi 27 et dimanche 28 mai : tournoi GFL
- Mardi 30 mai à 18h00 : Conseil d'école

Fin de séance : 22h20

DÉLIBÉRATIONS

N° ORDRE	N° DELIB	INTITULE
31	33	Taux d'imposition 2023
32- 33	34 - 35	Demande de subvention projet Street Work Out
34	36	Choix de l'architecte construction restaurant scolaire

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - Signatures

NOM PRENOM	SIGNATURE
ALBISETTI Caroline	Procuration à MONTESSINOS Rémi
ARNAUD David	
BRESSON Séverine	Procuration à CHABRIER Michel
BUCINA Aurélie	
CASAS Corinne	Procuration à FARGES Eliane
CHABRIER Michel	
DAUZAT Christian	
FARGES Eliane	
FAURE Sandrine	Procuration à PENAY Florence
GARCIA Christophe	Procuration à POULY Chantale
GAYAT de WECKER Louis	
HEBRARD Jean-Pierre	
LAURENDEAU Patrick	
MEDYNSKA Jean Louis	
MONTESSINOS Rémi	
PENAY Florence	
POULY Chantale	
PREMEL Quentin	
VINCENT David	